



**Communiqué de presse**  
Jeudi 14 septembre 2023

## **Paris distingue quatre Employeurs Engagés parisiens**

**Le 13 septembre, au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville présidée par Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la Maire de Paris, et Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris, ont été dévoilés les 4 lauréats de la première édition du « Prix des Employeurs Engagés à Paris » qui vise à mettre en lumière les actions novatrices des employeurs parisiens.**

Ce Prix s'adresse à tous les employeurs parisiens qui déploient des actions illustrant leur fort engagement en matière d'inclusion, d'innovation dans le recrutement ou encore de politiques à l'égard des salariés.

À l'issue de l'appel à candidatures publié au printemps, un jury pluridisciplinaire s'est réuni en juillet pour sélectionner :

- Pour la **catégorie « action inclusive »** le magasin Leroy Merlin Paris 19 – Rosa-Parks pour son action « Handicap 2022 à Leroy Merlin Paris 19 – Rosa-Parks » ;
- Pour la **catégorie « action bienveillante »** le cabinet de conseils Utopies pour la mise en place d'un « écosystème solidaire » ;
- Pour la **catégorie « action innovante »** le bailleur social Paris Habitat pour son action « Même sans CV, ça peut matcher » ;
- En « **Coup de Cœur** », l'Hôtel Rosalie pour le recrutement local d'une partie de son équipe.

Les informations sur le Prix et les actions lauréates sont disponibles sur Paris.fr, à l'adresse suivante : [Les lauréats du Prix 2023 des Employeurs Engagés à - Ville de Paris](#)

Lors de la cérémonie rassemblant les acteurs parisiens de l'économie et de l'emploi et au cours de laquelle est intervenu notamment Jean-Christophe Perrin, dirigeant de Jobs That Makesense et parrain de cette édition, les lauréats se sont vus remettre un trophée fabriqué par Les Matériaux Parisiens, entreprise parisienne confectionnant des objets à base de déchets organiques récoltés à Paris. De plus, les lauréats seront mis à l'honneur durant une semaine par une campagne de communication de la Ville.

*« Ce Prix est pour nous une manière de parler positivement des employeurs qui sont des éléments essentiels du dynamisme de notre ville. Quel que soit leur domaine de compétences et leurs moyens, si ces structures tirent avantages à être implantées à Paris, elles ont aussi un rôle à jouer dans la vie parisienne. Valoriser les initiatives originales et les bonnes pratiques inspirera, nous l'espérons, toute une communauté d'employeurs »* estime Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris en charge des Entreprises, de l'Emploi et du Développement économique.

**Contacts presse :**

**Ville de Paris :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)